

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Approbation
des projets
proposés au
contrat
territorial 2022
2025 du
Département
de la Lozère**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 22 Février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux du mois de Février, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Monsieur François ROBIN, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoints, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 25
▪ représentés : 8
▪ absent : 0

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
15 Février 2022

Par procuration : Madame Elizabeth MINET-TRENEULE (Madame Marie PAOLI), Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Adjointes ; Monsieur Nicolas TROTOUIN (Madame Valérie TREMOLIERES), Madame Catherine THUIN (Madame Ghaliya THAMI), Monsieur Thierry JACQUES (Madame Régine BOURGADE), Madame Catherine COUDERC (Monsieur Alain COMBES), Madame Sonia NUNEZ VAZ (Monsieur Aurélien VAN de VOORDE), Monsieur Bruno PORTAL (Madame Fabienne HIERLE), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :
01 mars 2022

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Françoise AMARGER BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur Jean-François BERENGUEL expose :

Le Département de la Lozère a lancé une démarche de contractualisation avec les collectivités locales de son territoire.

Cette contractualisation déterminera en particulier les engagements d'interventions financières du Département de la Lozère sur les projets d'investissement portés par la collectivité sur la période 2022-2025.

Afin de rédiger ce contrat, la collectivité doit proposer les projets d'investissements qu'elle souhaite porter en maîtrise d'ouvrage et la demande de subvention au Département de la Lozère qui leur correspond.

Vu le règlement des Contrats Territoriaux adopté par délibération du Conseil Général de la Lozère n° CD_21_1036 du 25 octobre 2021,

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Il est proposé :

➤ d'**APPROUVER** les projets inscrits dans le tableau ci-dessous :

Nom du projet	Montant des travaux HT	Année de commencement des travaux
Travaux de voirie communale 2022 - 2025	400 000,00 €	2022
Aménagement du parking du Pré Vival	305 000,00 €	2022
Aménagement du parking de la Cité administrative	125 000,00 €	2022
Requalification du square du Bressal	192 300,00 €	2022
Réhabilitation du cimetière Saint Gervais	150 000,00 €	2022
Rénovation énergétique des bâtiments communaux	530 000,00 €	2022
Aménagement d'un espace public rue de l'ancienne maison consulaire	100 110,00 €	2022
Acquisition d'un chasse-neige	151 600,00 €	2022
Aménagements de sécurité rue de l'Espérance	250 000,00 €	2022
Aménagement de la Place Charles de Gaulle (phase 1)	850 000,00 €	2024
Production d'énergie renouvelable par panneaux photovoltaïques (phase 1)	80 000,00 €	2024
Restructuration de l'école Michel Del Castillo (phase 1)	650 000,00 €	2024
Réhabilitation de l'Ermitage Saint Privat	730 000,00 €	2023
Mémorial de Rieucros	50 000,00 €	2022
Aménagement rue de l'Epine et rue du Théâtre	188 370,00 €	2022
Travaux de mise en conformité du Théâtre	3 500 000,00 €	2025

- de **PROPOSER** d'inscrire ces projets dans le Contrat Territorial du Département de la Lozère.
- de **S'ENGAGER** à ne pas commencer les travaux avant la date d'accusé de réception du dossier de demande de subvention au Département,
- d'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, avec 29 voix pour et 4 abstentions, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le :
Le Maire,

Pour extrait conforme,
Mende, le 24 février 2022
Le Maire,
Laurent SUAU